

**Compte-Rendu**  
**du conseil municipal**  
**du Lundi 26 mai 2025**

**Sont présents :**

M. Romain AUBERT, M. Bastien BARNEAUD, M. Michel CERIEZ, M. Robin CHARRIEAU, M. Pierre-Michel ESTRAYER, M. Joel GALLICE, Mme Isabelle MATHIEU, Mme Sylviane MICHEL, Mme Elodie MILLIERE, M. Yvan MICHEL, M. Frédéric REYNAUD, M. Jean-Michel TRON.

**Sont absents :**

Mme Nicole BOUCHACOURT, M. Marc CHARBONNIER, M. Stephane CLERJON, Mme Céline CHARBONNIER, Mme Élodie MASSE, Mme Eliane PAULET, M. Benoit WILLAUMEZ.

**Sont représentés :**

M. Robin CHARRIEAU a le pouvoir de M. Stéphane CLERJON  
M. Joel GALLICE a le pouvoir de Mme Nicole BOUCHACOURT  
Mme Isabelle MATHIEU a le pouvoir de Mme Élodie MASSE  
M. Michel CERIEZ a le pouvoir de M. Benoit WILLAUMEZ

**Est désignée secrétaire de séance :** Mme Elodie MILLIERE

**Ouverture du Conseil :**

Point à ajouter :

13) Convention 30 millions d'amis

**Les points à l'ordre du jour :**

1) Approbation du Compte-rendu de la séance du 28/04/2025,

*Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité*

2) Mise à disposition de personnel de la CCVUSP pour la commune,

Monsieur le Maire expose que pour des raisons d'accroissement temporaire d'activité durant la saison estivale, il serait souhaitable que la Communauté de Communes Vallée Ubaye Serre-Ponçon mette à disposition de la Commune un de ses agents, pour effectuer les fonctions d'agent technique à temps complet. Le grand nombre de festivités organisées cette année et les nombreux travaux prévus nécessitent ce renfort.

Monsieur Stéphane CHARBONNIER, ancien agent des services techniques avant son transfert à la Communauté de commune, a donné son accord pour rejoindre la commune durant 4 mois à compter du 2 juin 2025. Il sera affecté à l'entretien des espaces verts, de la voirie et des bâtiments ainsi qu'à l'installation et manutention du matériels des festivités.

*Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité*

3) Validation et Dénomination du Budget Annexe incluant la Station-Service,

Monsieur le Maire explique que suite à la décision de créer un budget annexe dans le cadre de la concession de la station-service lors du dernier conseil municipal et la validation des services de la trésorerie, il appartient aux élus de valider cette décision et de dénommer ce budget.

Le nom « Commerces et Station-service » est choisi sachant que la décision d'y intégrer également les loyers des commerces de la zone a été entérinée lors du conseil municipal du 28 mai.

*Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité*

**Compte-Rendu**  
**du conseil municipal**  
**du Lundi 26 mai 2025**

**4) Financement Station-service, contrat de prêt,**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de réaliser d'un contrat de prêt d'un montant total de 300 000,00 €uros pour le financement de la création de la Station-service communale qui sera implantée au Lautaret à Ubaye-Serre-Ponçon.

Suite aux consultations effectuées auprès de différents établissements bancaires, la meilleure offre est celle de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Provence Côte d'Azur qui a fait la proposition suivante :

| Type de financement                | Prêt à moyen-long terme             |
|------------------------------------|-------------------------------------|
| Montant :                          | 300 000,00 €uros                    |
| Durée totale de la Ligne du Prêt : | 15 Ans                              |
| Périodicité des remboursements :   | Trimestriels à échéances constantes |
| Taux Fixe :                        | 3,88%                               |
| Frais de dossier :                 | 450,00 €uros                        |
| Parts Sociales :                   | Néant                               |

*Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité*

**5) Point avancement dossier Relais Rencontre,**

Monsieur le Maire explique que dans le cadre du projet de rachat du Relais Rencontre par la commune, le rapport estimatif de France Domaine a été transmis à la collectivité. Le montant négocié avec les propriétaires actuels se situe bien dans la fourchette de prix estimée par les services fiscaux.

Monsieur le Maire propose donc de charger Maître Cazerès de rédiger le compromis de vente. L'Etablissement Public Foncier, saisi par la commune avec le soutien de la Communauté de Commune Vallée de l'Ubaye-Serre-Ponçon, étudie actuellement le dossier pour une éventuelle intervention de leur part.

*Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité*

**6) Demande cession cabinet ostéopathie + maison du Lautaret,**

Monsieur le Maire donne lecture de l'estimation réalisée par l'étude de Maître Cazerès pour le cabinet d'ostéopathie et la maison du Lautaret. Les professionnels de santé du site souhaiteraient acquérir le cabinet et éventuellement la bâtisse attenante.

Les discussions s'engagent sur le devenir de la maison du Lautaret qui se situe au cœur du village.

Monsieur le Maire propose de rencontrer à nouveau les potentiels acquéreurs afin d'avoir plus de précisions sur leur projet et le présenter lors d'un futur conseil municipal.

*Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité*

ETI

**Compte-Rendu**  
**du conseil municipal**  
**du Lundi 26 mai 2025**

**7) Organisation piscine + tarifs 2025,**

Monsieur le Maire détaille l'organisation de la piscine municipale pour l'été 2025. Sophie LEMOINE assurera la surveillance du bassin, assistée par Eric DAL VECCHIO et Louane LEMAIRE. Suite à l'installation d'une pompe à chaleur en 2024, les enfants des écoles de la commune pourront être accueillis à compter du 10 juin et le bassin sera ouvert au public dès le samedi 5 juillet.

Monsieur Bastien BARNEAUD propose qu'une étude soit menée pour envisager l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des vestiaires afin de limiter le coût de chauffage du bassin.

Il propose que les tarifs d'entrée restent inchangés et se décomposent comme suit :

| FORMULES ENTRÉES                     | TARIFS 2024 | TARIFS 2025 |
|--------------------------------------|-------------|-------------|
| JOURNÉE 12 ans et +                  | 3.50 €      | 3.50 €      |
| JOURNÉE ENFANT – 12 ans              | 3,00 €      | 3,00 €      |
| ENTRÉE FAMILLE JOURNÉE (4 Personnes) | 10,00 €     | 10,00 €     |
| ENTRÉE FAMILLE JOURNÉE (5 Personnes) | 12,00 €     | 12,00 €     |
| CARTE 10 ENTRÉES 12 ans et +         | 30,00 €     | 30,00 €     |
| CARTE 10 ENTRÉES ENFANTS – 12 ans    | 23,00 €     | 23,00 €     |
| TARIF SAISON ADULTES                 | 45,00 €     | 45,00 €     |
| TARIF SAISON ENFANTS                 | 30,00 €     | 30,00 €     |

*Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité*

Le Maire fait part aux membres du conseil qu'une convention annuelle doit être passée comme chaque année, avec Sophie LEMOINE, maître-nageuse pour la mise à disposition de la piscine communale d'Ubaye-Serre-Ponçon pour l'organisation des cours de natation et d'aquagym.

Madame LEMOINE pourra accéder avec ses élèves, à l'installation aquatique durant les horaires suivants : de 8h30 à 11h00 et de 19h à 20h. Elle aura toute liberté pour fixer le prix de vente des cours ou formules d'abonnement. Elle encaissera ses recettes. Elle fournira une attestation d'assurance, couvrant ses activités. Madame LEMOINE versera à la Commune la somme de 50,00 €uros (Cinquante euros) pour la saison estivale 2025.

*Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité*

**8) RIFSEEP,**

Le Maire informe l'assemblée que le conseil municipal a délibéré en 2022 pour la mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) comprenant l'Indemnité de Fonction de Sujétion et d'Expertise (IFSE) et le Complément Indemnitaire Annuel (CIA).

Compte tenu de l'évolution de carrière des agents, il convient de modifier les plafonds de ces éléments ; les montants annuels étant fixés par arrêtés.

Il propose, après avis favorable de CST04, de fixer pour chaque groupe de fonctions le maxima de l'IFSE suivants :

| REPARTITION DES GROUPES DE FONCTIONS PAR EMPLOI POUR LE CADRE D'EMPLOIS DES INGENIEURS TERRITORIAUX |                                | MONTANTS ANNUELS MAXIMA - PLAFONDS |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|------------------------------------|
| GROUPES DE FONCTIONS                                                                                | EMPLOIS & CRITERES             |                                    |
| Groupe 1                                                                                            | Directeur Général des Services | 36 210 €                           |

ETT

**Compte-Rendu**  
**du conseil municipal**  
**du Lundi 26 mai 2025**

| REPARTITION DES GROUPES DE FONCTIONS PAR EMPLOI POUR LE CADRE D'EMPLOIS DES ATTACHES TERRITORIAUX |                                            | MONTANTS ANNUELS MAXIMA - PLAFONDS |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|------------------------------------|
| GROUPES DE FONCTIONS                                                                              | EMPLOIS & CRITERES                         |                                    |
| Groupe 1                                                                                          | Forte expertise et sujétions particulières | 20 400 €                           |

| REPARTITION DES GROUPES DE FONCTIONS PAR EMPLOI POUR LE CADRE D'EMPLOIS DES REDACTEURS TERRITORIAUX |                                                                                                                                                                                                                                                                 | MONTANTS ANNUELS MAXIMA - PLAFONDS |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| GROUPES DE FONCTIONS                                                                                | EMPLOIS & CRITERES                                                                                                                                                                                                                                              |                                    |
| Groupe 1                                                                                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Secrétaire de mairie</li> <li>- Poste nécessitant une expertise,</li> <li>- Poste nécessitant de la polyvalence,</li> <li>- Sujétions spéciales liées à l'accueil du public (horaires, type de public, ...)</li> </ul> | 17 480 €                           |

| REPARTITION DES GROUPES DE FONCTIONS PAR EMPLOI POUR LE CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX |                                                                                                                                      | MONTANTS ANNUELS MAXIMA - PLAFONDS |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| GROUPES DE FONCTIONS                                                                                             | EMPLOIS & CRITERES                                                                                                                   |                                    |
| Groupe 1                                                                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poste nécessitant une expertise,</li> <li>- Poste nécessitant de la polyvalence,</li> </ul> | 11 340 €                           |
| Groupe 2                                                                                                         | Agent d'exécution, agent d'accueil.                                                                                                  | 10 800 €                           |

| REPARTITION DES GROUPES DE FONCTIONS PAR EMPLOI POUR LE CADRE D'EMPLOIS DES AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX |                                                                                                                                                     | MONTANTS ANNUELS MAXIMA - PLAFONDS |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| GROUPES DE FONCTIONS                                                                                        | EMPLOIS & CRITERES                                                                                                                                  |                                    |
| Groupe 1                                                                                                    | Encadrement ou coordination, contraintes particulières (horaires, exposition aux risques, mutualisation, ...), polyvalence ou forte spécialisation. | 11 340 €                           |
| Groupe 2                                                                                                    | Pas d'encadrement, exécution sans expertise, spécialisation faible à moyenne                                                                        | 10 800 €                           |

| REPARTITION DES GROUPES DE FONCTIONS PAR EMPLOI POUR LE CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX |                                                                                                                                                     | MONTANTS ANNUELS MAXIMA - PLAFONDS |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| GROUPES DE FONCTIONS                                                                                         | EMPLOIS & CRITERES                                                                                                                                  |                                    |
| Groupe 1                                                                                                     | Encadrement ou coordination, contraintes particulières (horaires, exposition aux risques, mutualisation, ...), polyvalence ou forte spécialisation. | 11 340 €                           |
| Groupe 2                                                                                                     | Pas d'encadrement, exécution sans expertise, spécialisation faible à moyenne                                                                        | 10 800 €                           |

# **Compte-Rendu** **du conseil municipal** **du Lundi 26 mai 2025**

| REPARTITION DES GROUPES DE FONCTIONS PAR EMPLOI POUR LE CADRE D'EMPLOIS DES AGENTS TERRITORIAUX SPECIALISES DES ECOLES MATERNELLES |                                                                                | MONTANTS ANNUELS MAXIMA - PLAFONDS |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| GROUPES DE FONCTIONS                                                                                                               | EMPLOIS & CRITERES                                                             |                                    |
| Groupe 1                                                                                                                           | Activités périscolaires, TAP, Garderie, cantine, structures autres que l'école | 11 340 €                           |
| Groupe 2                                                                                                                           | Activité uniquement école et entretien                                         | 10 800 €                           |

| REPARTITION DES GROUPES DE FONCTIONS PAR EMPLOI POUR LE CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION |                                                                                                            | MONTANTS ANNUELS MAXIMA - PLAFONDS |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| GROUPES DE FONCTIONS                                                                                          | EMPLOIS & CRITERES                                                                                         |                                    |
| Groupe 1                                                                                                      | Fonction de direction, adjoint direction, sujétions horaires particulières, régisseurs, office du tourisme | 11 340 €                           |
| Groupe 2                                                                                                      | Séjour extérieur, encadrement d'enfants                                                                    | 10 800 €                           |

Il propose après avis favorable de CST04, de fixer pour chaque groupe de fonctions les maximas du CIA suivants :

| REPARTITION DES GROUPES DE FONCTIONS PAR EMPLOI POUR LE CADRE D'EMPLOIS DES INGENIEURS TERRITORIAUX |                                                                       | MONTANTS ANNUELS MAXIMA (PLAFONDS) |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| GROUPES DE FONCTIONS                                                                                | EMPLOIS & CRITERES                                                    |                                    |
| Groupe 1                                                                                            | Fonction d'encadrement, de coordination, de pilotage ou de conception | 6 390 €                            |

| REPARTITION DES GROUPES DE FONCTIONS PAR EMPLOI POUR LE CADRE D'EMPLOIS DES REDACTEURS TERRITORIAUX |                                                                                                                                                     | MONTANTS ANNUELS MAXIMA (PLAFONDS) |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| GROUPES DE FONCTIONS                                                                                | EMPLOIS & CRITERES                                                                                                                                  |                                    |
| Groupe 1                                                                                            | Secrétaire de mairie<br>- Poste nécessitant de la polyvalence,<br>- Sujétions spéciales liées à l'accueil du public (horaires, type de public, ...) | 2 380 €                            |

| REPARTITION DES GROUPES DE FONCTIONS PAR EMPLOI POUR LE CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX |                                                                              | MONTANTS ANNUELS MAXIMA (PLAFONDS) |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| GROUPES DE FONCTIONS                                                                                             | EMPLOIS & CRITERES                                                           |                                    |
| Groupe 1                                                                                                         | - Poste nécessitant une expertise,<br>- Poste nécessitant de la polyvalence, | 1 260 €                            |
| Groupe 2                                                                                                         | Agent d'exécution, agent d'accueil, ...                                      | 1 200 €                            |

| REPARTITION DES GROUPES DE FONCTIONS PAR EMPLOI POUR LE CADRE D'EMPLOIS DES AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX |                                                                                                                                                    | MONTANTS ANNUELS MAXIMA (PLAFONDS) |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| GROUPES DE FONCTIONS                                                                                        | EMPLOIS & CRITERES                                                                                                                                 |                                    |
| Groupe 1                                                                                                    | Encadrement ou coordination, contraintes particulières (horaires, exposition aux risque, mutualisation, ...), polyvalence ou forte spécialisation. | 1 260 €                            |
| Groupe 2                                                                                                    | Pas d'encadrement, exécution sans expertise, spécialisation faible à moyenne                                                                       | 1 200 €                            |

**Compte-Rendu**  
**du conseil municipal**  
**du Lundi 26 mai 2025**

| REPARTITION DES GROUPES DE FONCTIONS PAR EMPLOI POUR LE CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX |                                                                                                                                                     | MONTANTS ANNUELS MAXIMA (PLAFONDS) |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| GROUPES DE FONCTIONS                                                                                         | EMPLOIS & CRITERES                                                                                                                                  |                                    |
| Groupe 1                                                                                                     | Encadrement ou coordination, contraintes particulières (horaires, exposition aux risques, mutualisation, ...), polyvalence ou forte spécialisation. | 1 260 €                            |
| Groupe 2                                                                                                     | Pas d'encadrement, exécution sans expertise, spécialisation faible à moyenne                                                                        | 1 200 €                            |

| REPARTITION DES GROUPES DE FONCTIONS PAR EMPLOI POUR LE CADRE D'EMPLOIS DES AGENTS TERRITORIAUX SPECIALISES DES ECOLES MATERNELLES |                                                                           | MONTANTS ANNUELS MAXIMA (PLAFONDS) |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| GROUPES DE FONCTIONS                                                                                                               | EMPLOIS & CRITERES                                                        |                                    |
| Groupe 1                                                                                                                           | Activités périscolaires, Garderie, cantine, structures autres que l'école | 1 260 €                            |
| Groupe 2                                                                                                                           | Activité uniquement école et entretien                                    | 1 200 €                            |

| REPARTITION DES GROUPES DE FONCTIONS PAR EMPLOI POUR LE CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION |                                                                                                            | MONTANTS ANNUELS MAXIMA (PLAFONDS) |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| GROUPES DE FONCTIONS                                                                                          | EMPLOIS & CRITERES                                                                                         |                                    |
| Groupe 1                                                                                                      | Fonction de direction, adjoint direction, sujétions horaires particulières, régisseurs, office du tourisme | 1 260 €                            |
| Groupe 2                                                                                                      | Séjour extérieur, encadrement d'enfants                                                                    | 1 200 €                            |

*Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité*

**9) Projet - Financement des travaux AEP,**

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre des travaux sur le réseau d'eau potable de Costebelle, une demande de financement a été faite auprès du Conseil Départemental 04. Ces travaux étant réalisés en régie, le plan de financement incluait le coût salarial des agents, comme nous l'avez préconisé IT04. Or il s'avère que ceux-ci ne peuvent être financés.

Monsieur le Maire propose donc à l'assemblée le plan de financement modifié comme suit :

| DÉPENSES H.T               |             | RECETTES H.T                                          |             |
|----------------------------|-------------|-------------------------------------------------------|-------------|
| Montant estimé des travaux | 38 958.90 € | Appel à projet alimentation en eau potable 2025 (50%) | 19 479.45 € |
|                            |             | Autofinancement                                       | 19 479.45 € |
| Total dépenses             | 38 958.90 € | Total recettes                                        | 38 958.90 € |

*Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité*

**10) Signature convention d'objectif et de moyen ALSH,**

ET

## **Compte-Rendu** **du conseil municipal** **du Lundi 26 mai 2025**

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée que la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon finance, au titre de ses compétences facultatives sous le chapitre « Politique enfance jeunesse », les activités socio-éducatives à destination des enfants de 3 à 17 ans.

Le service d'accueil de loisirs municipal, propose un accueil collectif de mineurs sans hébergement, aux enfants de 3 à 12 ans, les mercredis et durant les vacances scolaires (la première semaine des vacances d'hiver, de printemps, et d'automne ainsi que cinq semaines l'été) dans les locaux de l'école de La Bréole. La commune conventionne pour la mise en place de ce service avec la Fédération des Foyers Ruraux des Alpes du Sud.

L'objet de la convention consiste à l'engagement de la commune à faire réaliser l'objectif précité, à faire respecter ses engagements à son prestataire et à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la bonne exécution du projet pédagogique et du programme d'activités mis annuellement en place.

Pour sa part la Communauté de Communes de la Vallée Ubaye Serre-Ponçon s'engage, sous réserve de l'inscription des crédits inscrits chaque année à son budget, à soutenir financièrement la réalisation de cet objectif.

Le Maire donne lecture du projet de la Convention d'objectifs et de moyens ALSH 3-12 ans établie par la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon. Il précise que pour l'année 2025, le Conseil Communautaire par délibération n°DC2025-04-081, du 08 avril 2025 a attribué une subvention de fonctionnement de 25.295,04 Euros.

*Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité*

### **11) Subvention collège Seyne – voyage,**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du 11 décembre 2024, de Mme Nathalie CAMOIN Principale du Collège Marcel ANDRÉ de Seyne les Alpes, par lequel elle sollicitait une aide financière de 80,00 Euros pour un voyage à PARIS des élèves de quatrième. Monsieur le Maire propose d'allouer la subvention de fonctionnement sollicitée au Collège Marcel ANDRÉ de SEYNE. Deux élèves de la Commune sont participants au voyage.

*Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité*

### **12) Convention 30 Millions d'amis,**

Monsieur Michel CERIAZ expose à l'assemblée la proposition de renouvellement de la convention avec l'association 30 Millions d'amis concernant la stérilisation et le puçage des chats errants sur le territoire. L'association prend à sa charge 50% du montant des frais vétérinaires qui se composent comme suit :

- castration, puce et marquage PE: 80 €
- stérilisation (ovariectomie), puce et marquage PE: 100 €
- stérilisation (ovario-hystérectomie), puce et marquage PE: 120 €

La proposition de convention concerne 20 chats et pourra se prolonger en 2026 si ce quota n'est pas atteint. Actuellement un très grand nombre de félins sont présents dans une exploitation de la commune entraînant un risque sanitaire pour les autres animaux.

*Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité*

### **13) Questions diverses :**

Monsieur le Maire ayant assisté à l'assemblée générale du Comité d'Animation d'Ubaye-Serre-Ponçon fait part de la demande des membres de l'association pour la mise à disposition du studio situé dans le bâtiment de la mairie de Saint-Vincent les forts où sont stockées une partie des archives. L'objectif de l'association est de disposer d'un lieu de rencontre qui pourrait également être ouvert aux autres associations. Ce local pourrait durant l'hiver, accueillir la population pour des activités (jeux de cartes...). Le Président, Monsieur Rémi RENAUDAT demande également que la gestion du four communal de Saint-Vincent les forts soit confié au comité d'animation afin qu'il soit entretenu et sécurisé. Celui-ci restera bien entendu accessible à tous mais fermé à clefs pour éviter les dégradations. Les conseillers présents donnent leur accord pour ces deux propositions.

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que le propriétaire des parcelles G168 et ZE124 situées au cœur du village de la Bréole, serait disposé à les céder. Madame RIMLINGER, kinésithérapeute sur la commune souhaiterait acquérir la plus grande pour y installer son activité. Monsieur le Maire propose aux élus que la commune acquière la parcelle G68 pour éventuellement aménager un espace vert et de stationnement. Cette proposition d'achat pourrait

**Compte-Rendu**  
**du conseil municipal**  
**du Lundi 26 mai 2025**

également inclure la parcelle G29 pour y installer une halle couverte pouvant accueillir un jeu de boules ou un marché hebdomadaire. Les élus valident ce projet et charge Monsieur le Maire de rencontrer le propriétaire.

L'association CAP Alpes Provence, titulaire d'un bail emphytéotique pour le centre de vacances Rechastel, a adressé un courrier en mairie afin que le bail qui court jusqu'en 2040 soit prolongé de 10 ans. L'association souhaite porter de gros investissements sur le site et souhaite bénéficier d'une visibilité nécessaire pour poursuivre le développement du village vacances. Monsieur Roger MASSE, insiste sur la pertinence, pour la commune, de prolonger ce bail avec le un loyer stabilisé jusqu'en 2050. Les élus chargent le Maire de rencontrer la Présidente de l'association pour définir les termes de cet avenant.

Monsieur le Maire présente la proposition de Monsieur Martin-Bled pour le remplacement des bâches décoratives installées dans la Bréole. Les membres de la commission culture proposent de se réunir pour effectuer une pré sélection et présenter des propositions au conseil municipal sur la base des visuels proposés mais également à partir du fond photos de la commune.

Monsieur Robin CHARRIEAU ayant échangé avec le technicien ONF du secteur, propose que la commune étudie la mise en vente pour ses administrés, les chablis très nombreux dans la forêt de Saint-Vincent les forts. Monsieur le Maire rappelle que la responsabilité de la commune est engagée en cas d'accident sur le lieu d'exploitation. Il propose que la commission forêt se réunisse avec le technicien du secteur pour mettre en place cette vente.

